

Année 2017 N° 61

PARUTION
JANVIER 2018



COMMUNE DE SEUIL D'ARGONNE

Bulletin communal



Les aménagements de la Voie de Beaulieu



Dans ce numéro :

La vie de la Commune	2
Rétrospective 2017 en photos	5
Les finances de la Commune	6
Journée champêtre à l'étang	8
L'entretien du patrimoine	9
La bibliothèque	10
L'école	12
Le Centre de Secours	14
La vie associative	15
Etat Civil	22
Démarches administratives	23
Les bornes pour véhicules électriques	24
Petits rappels	26

Commune de Seuil d'Argonne

Mairie

1, place Raymond Poincaré
55250 TRIAUCOURT

Tél. : 03 29 70 77 78

Fax : 09 70 06 97 21

Email :

commune.seuil.d.argonne@wanadoo.fr

Site internet :

www.seuildargonne.fr

La vie de la Commune

Le mot du Maire



En ce début d'année, l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Rétro... et perspectives :

Tout d'abord, suite au départ vers d'autres horizons de Thierry Cardot, maire délégué de Senard, 2017 a vu **l'élection d'Yves Gallois**. Toutes nos félicitations à lui et tous nos vœux de réussite pour son nouveau mandat et tous nos remerciements à Thierry.

La fusion des Communautés de Communes de Triaucourt-Vaubécourt et d'Entre Aire et Meuse est effective depuis le 1er janvier 2017. Son nouveau nom est **Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne**. Les nouveaux statuts sont officiels depuis le 1er janvier 2018 et les compétences sont définies en quasi totalité, suite à l'extension et partage de certaines sur le nouveau périmètre et acquisition de nouvelles compétences de par la loi. Il faut maintenant organiser et cadrer le fonctionnement à l'intérieur d'un budget avec une fiscalité nouvelle. Celle-ci sera adaptée aux transferts de compétences entre les communes et la communauté de communes.

Concernant les réalisations communales, 2017 a vu se terminer les travaux de « la voie de Beaulieu ». L'ensemble s'intègre parfaitement dans le paysage et les abords de notre village. C'est une belle réussite d'opération urbanistique.

La réhabilitation-réfection d'une partie des vitraux de l'église de Triaucourt est achevée. Elle a dû être complétée par le remplacement des grillages de protection.

En outre, des travaux de rénovation de toiture sur l'église de Senard et le lavoir de la rue A. Lemaire ont été réalisés.

Le renforcement des berges et la consolidation de la passerelle du ruisseau de Saissonrupt ont été effectués.

Une borne de rechargement de véhicules électriques est en cours d'installation et sera prochainement opérationnelle.

La toute fin d'année 2017 a vu le lancement du recrutement d'un maître d'œuvre pour démarrer l'étude de « **réaménagement du bourg centre** », gros projet qui pourrait se dérouler en plusieurs tranches, sur plusieurs années et qui, nous l'espérons, débutera fin 2018.

Côté communication, 2017 a vu la création et la mise en ligne du site internet de la commune. Il est opérationnel depuis le début de l'année, à l'adresse www.seuildargonne.fr; il permet d'accéder rapidement à toutes les informations concernant la commune et au-delà, puisque connectable aux sites de l'Office de Tourisme et de la Communauté de Communes. Il est mis à jour en fonction de l'actualité locale et attend toutes les infos et actualités susceptibles de le faire vivre.

L'EHPAD les Eaux Vives, après 18 mois de fonctionnement, se remplit doucement. Les associations locales sont de plus en plus sollicitées ; elles participent étroitement, voire apportent diverses activités d'animation. C'est un très bel exemple d'intégration à la vie du village.

Quant à la vie économique locale, 2017 a vu la fermeture subite de Magaseuil. C'est un coup dur pour la commune et le territoire. Tout est mis en œuvre pour trouver une solution de reprise. Les candidats n'ont pas été nombreux et aucun projet n'a abouti à ce jour. Des solutions alternatives pourraient être envisagées.

La société ANODUR, installée à Sainte-Menehould, spécialisée dans le traitement de surface de pièces en aluminium et employant 21 salariés, a repris le bâtiment libéré suite au départ en retraite de Michel Teinturier. Elle prévoit de développer, sur le site de Triaucourt, des opérations de préparation des pièces aux traitements et d'y installer son atelier de maintenance. Le gérant de la société ANODUR, originaire et domicilié au village, est Christophe Regnauld. Bravo et meilleurs vœux de réussite à lui et toute son équipe.

Les choses bougent, évoluent, essentiellement autour d'initiatives personnelles. C'est très encourageant pour l'avenir et c'est certainement un des plus sûrs moyens de faire progresser notre village.

Enfin, pour ce qui est de son fonctionnement, notre commune n'a pas été en reste puisque dans la foulée des grandes réformes territoriales, le quotidien de notre mairie est en pleine évolution : mise en place de la dématérialisation des actes et des procédures comptables, abandon de la délivrance des cartes d'identité, possibilité de célébrer des PACS...

Comme chaque année, je ne saurais terminer sans parler des **associations de notre commune**. En 2017, le programme habituel de chaque association s'est étoffé avec de nouvelles activités ponctuelles. Début septembre, à l'étang communal, a été organisée une fête dite « des associations ». Malgré une météo exécrable, l'organisation et la fréquentation ont été au rendez-vous. C'est très encourageant et l'opération devrait être renouvelée en 2018. Merci aux associations d'avoir répondu présents.

Je ferai une mention spéciale sur **le cinéma**. La fréquentation en forte baisse sur la dernière année témoigne d'un manque de motivation globale. Une partie des habitants de la commune et des alentours ne semble plus concernée. Bien que reconnu d'intérêt territorial, son existence est en jeu.

Nous avons la chance d'avoir un tissu d'associations très dense et très diversifié. La preuve en a été apportée, les bénévoles existent, ils sont prêts à se mobiliser dès que le projet est porteur et, chacun dans son coin, avec sa spécificité ou à plusieurs, autour d'un projet partagé, remplit son rôle.

Cela, bien sûr, nécessite les encouragements de toute la population et le simple fait de participer en est un. C'est le meilleur moyen de reconnaissance que nous pouvons avoir envers nos associations.

Pour pouvoir attendre de l'autre, donnons déjà de nous-mêmes.

Votre Maire,

Michel COLIN

Senard : le mot du Maire Délégué



Passage de témoin...

Notre village a changé de maire en cette année 2017. Parti vers d'autres horizons, Thierry Cardot a dû quitter ses fonctions qu'il aura assurées jusqu'au bout. Je tiens ainsi à le saluer et à lui souhaiter une pleine réussite dans sa nouvelle vie.

L'année 2017 a été marquée par quelques événements. Ainsi, nous accueillons avec joie l'arrivée de nouveaux habitants (enfants et grands) ô combien importante pour redynamiser le village.

De même, l'église a commencé à retrouver un peu de couleur puisque la porte a été repeinte de fort belle manière. Il reste, cependant, bien des tâches à accomplir pour qu'elle retrouve encore plus d'éclat.

Enfin, lors de la traditionnelle fête du 15 août (bien arrosée au sens strict du terme !), a été inaugurée une plaque commémorative en hommage aux As de l'Aviation de la Grande Guerre ; moment important car il rappelle à chacun d'entre nous (originaires du village ou non) le sacrifice d'hommes pour défendre le territoire. Ce travail de mémoire, je l'ai donc accompli lors des cérémonies du 11 novembre en temps que successeur de Thierry Cardot.

D'une mémoire à l'autre le passage s'était effectué.

En cette nouvelle année, je vous souhaite, à toutes et tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, du plus profond du cœur, une bonne et heureuse année. Que celle-ci soit placée sous le signe de la concorde, est mon souhait le plus cher.

Yves Gallois

L'année 2017 en photos...



Vœux du Maire - janvier 2017



Apposition d'une plaque commémorative en hommage aux « As de Senard » - août 2017



Fête des familles - août 2017



Fête champêtre à l'étang - septembre 2017



Commémoration 11 novembre



Repas des aînés - novembre 2017



Retrouvez les **actualités, photos et les informations** en temps réel sur notre site internet :

www.seuldargonne.fr

Regard sur les finances de la Commune

S'agissant d'argent public, la commune doit gérer ses comptes de manière très rigoureuse, sous le contrôle de la trésorerie, désormais de Bar le duc, la trésorerie de Beuzée-sur-Aire étant fermée depuis plus d'un an.

Un grand principe de la comptabilité publique est la **séparation de l'ordonnateur et du comptable** : la commune fait la dépense (achète un bien, commande des travaux auprès d'une entreprise...) mais ne peut payer directement : la commune doit adresser les factures qu'elle reçoit à la trésorerie qui effectue le paiement.

De même, la commune ne peut percevoir directement un chèque ; il doit être libellé au nom du « trésor public » qui gère le compte de la commune.

La commune doit gérer ses comptes sur une base annuelle : elle a obligation de voter un budget chaque année (prévisions de ses dépenses et recettes) ainsi que le **compte administratif**, qui est une **photographie exacte des dépenses et des recettes réalisées l'année N-1**.

Le budget doit être voté par le Conseil Municipal au plus tard le 15 avril de l'année, sauf les années d'élections où il y a un délai supplémentaire.

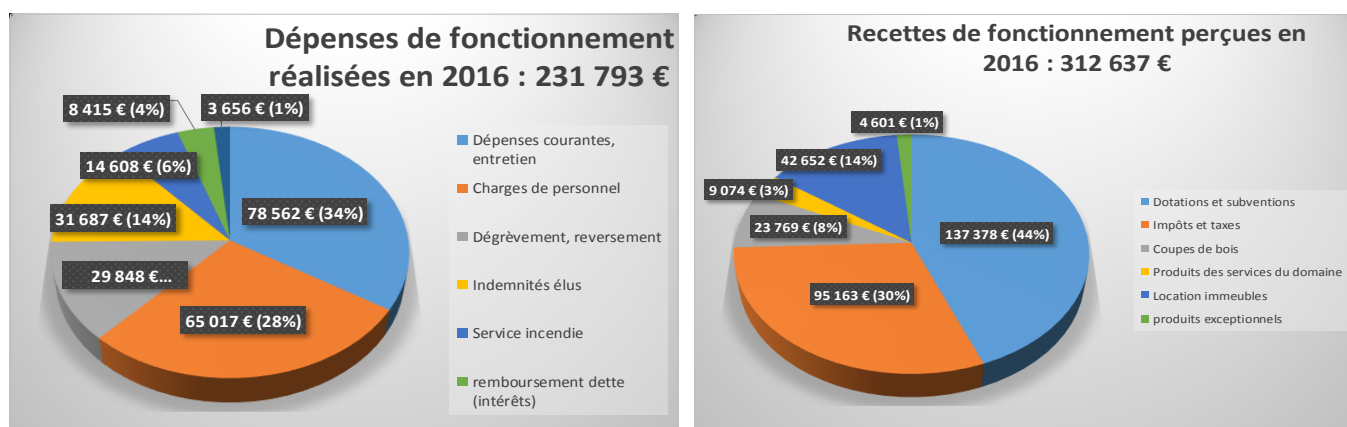
Le compte administratif doit être adopté avant le 30 juin.

Dans les petites communes, on a l'habitude de voter le compte administratif avant d'adopter le budget.

Le compte administratif de 2016 a ainsi été adopté lors du Conseil Municipal du 31 mars 2017 et le budget primitif voté au conseil du 13 avril.

Présentation du compte administratif 2016 :

♦ Le fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses pour faire fonctionner la collectivité ; ce sont des dépenses récurrentes d'une année sur l'autre.

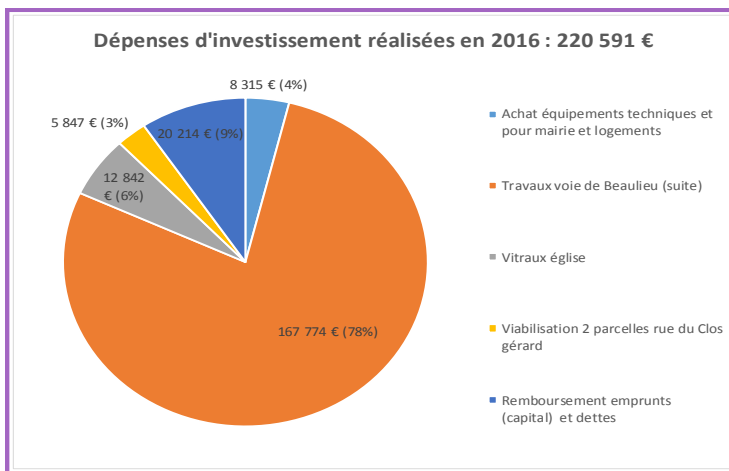
◆ L'investissement

En 2016, la Commune a **poursuivi la viabilisation de la voie de Beaulieu** (travaux de voirie, trottoirs, éclairage, signalétique et aménagement d'une petite aire de repos) suite à la création de l'EHPAD les « Eaux vives ».

Des travaux de **rénovation de plusieurs vitraux de l'église** ont aussi été réalisés. Des grilles de protection extérieure, également abimées, ont été remplacées depuis.

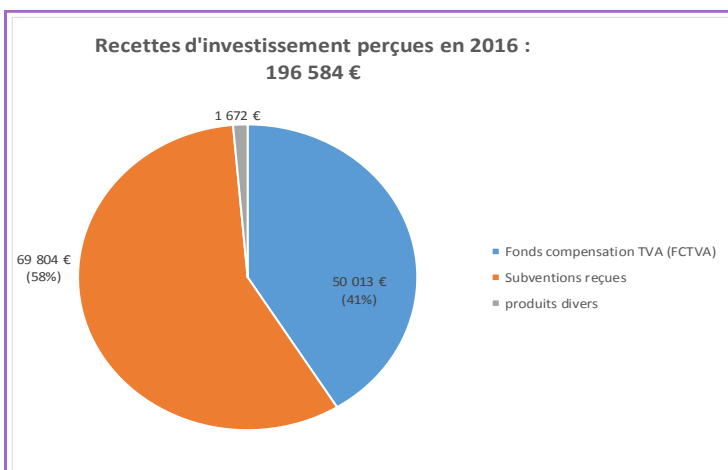
Suite à la récupération du terrain de l'ancien HLM « de la gare », rue du Clos Gérard, la commune a également **viabilisé 2 parcelles à construire**.

La Commune supporte par ailleurs le **remboursement de 2 prêts Long Terme**, contractés chacun sur 15 ans pour la rénovation de la mairie puis pour la Voie de Beaulieu.



Les recettes (récupération de la TVA, subventions) sont en lien direct avec les dépenses réalisées pour ces projets.

Au final, le résultat en fonctionnement a permis de dégager une **épargne brute de 80 844 € en 2016** (en petite baisse par rapport à 2015 du fait de la baisse des dotations de l'Etat) tandis qu'un **déficit d'investissement de - 24 007 €** est constaté, dû au décalage de l'encaissement de certaines subventions.



Ces résultats de 2016 viennent s'ajouter (en plus ou en moins) au fonds de réserve dont dispose la Commune, donnant un **résultat cumulé positif de 270 936 €**, qui a été réaffecté au budget 2017.

Point financier sur les travaux de viabilisation de la voie de Beaulieu :

Pour rappel, ces travaux se sont décomposés en 2 types : collecte des eaux pluviales et création d'un bassin de rétention d'une part, aménagement de la voirie d'autre part.

Le montant total de l'opération s'est élevé à **462 515,88 € TTC**.

La commune a reçu – ou va percevoir – des subventions et de la récupération de TVA à hauteur d'**environ 215 000 €**, soit un cofinancement de l'ordre de 40%.

Cette réalisation a donc mobilisé les fonds propres de la commune à hauteur de 248 000 € environ.

Compte-tenu de ce montant, la commune avait contracté en 2015 un **prêt de 160 000 €** sur 15 ans.

La journée champêtre à l'étang communal du 9 septembre 2017

Le 9 septembre dernier, le Conseil Municipal, soutenu par des associations du village, organisait une journée conviviale au bord de l'étang communal.

Dès 8 heures, un concours de pêche était organisé à l'étang. Quelques passionnés de pêche étaient au rendez-vous malgré le mauvais temps.

Puis, une promenade en forêt de 6 km était assurée en milieu de matinée par l'ACT, connaissant un vif succès.



Promeneurs et pêcheurs se sont retrouvés en fin de matinée autour d'un apéritif.



De nombreux lots offerts par la commune, le Conseil départemental, Vino Festo et le Bon Seuil ont été remis aux participants du concours de pêche.

Le déjeuner assuré par le Bon Seuil fut un moment convivial et amical apprécié par tous.

Dès le début d'après-midi, le soleil fut au rendez-vous et les animations assurées par les associations connurent une belle fréquentation, telles que l'initiation au tir à l'arc (ACT), l'initiation à la pêche pour les enfants (Fédération de Pêche), des jeux ludiques pour les plus petits (Les Roudoudous), des parties de pétanque (Les Hirondelles) et, enfin, la pêche à la truite en bassin (la Commune).



Malgré les conditions climatiques peu favorables en matinée, les diverses activités proposées ont été appréciées par les nombreux habitants de Seuil d'Arbonne.

Le Conseil Municipal a le projet d'organiser, en juillet 2018, une prochaine « Journée champêtre à l'étang communal » en tenant compte de l'expérience et des remarques de la première édition. Il est donc preneur de nouvelles et bonnes idées afin de pouvoir organiser une journée inoubliable pour les petits et les grands !

Rendez-vous est donc donné en juillet 2018... en attendant la communication d'une date précise.

L'entretien du patrimoine

Les vitraux de l'église Saint-Nicolas de Triaucourt étant en mauvais état, décision avait été prise par le Conseil Municipal, en avril 2016, d'en rénover une partie.

Le devis de l'Atelier de Vitraux FEVRE à Heiltz-le-Maurupt avait été retenu.

Cette entreprise est donc intervenue durant cette année 2017 et a procédé en deux temps :

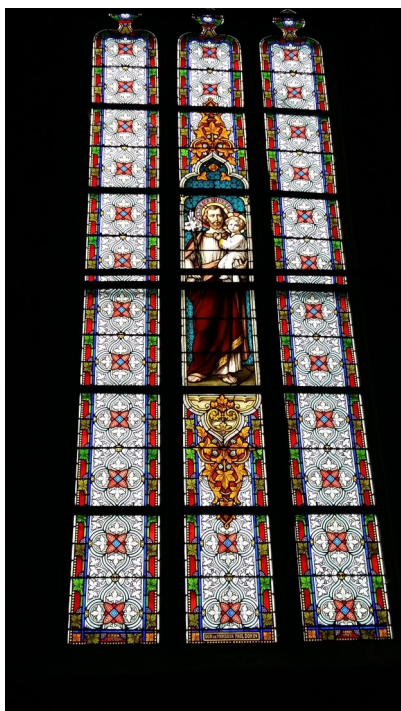
- au printemps : à la restauration de certains vitraux ;
- en fin d'année : au remplacement des grilles de protection de sept baies.

Ces rénovations ont été rendues possibles par des subventions de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Région Grand Est), ainsi que par une réserve parlementaire du Sénateur Gérard LONGUET, limitant ainsi l'autofinancement de la Commune.

Le financement a été le suivant :

	Montant total (HT)	Subvention		Auto- financement Commune (HT)
Remplacement des grilles de protection	5 410,00 €	Etat / DRAC	2 705,00 € (50 %)	2 705,00 €
Rénovation des vi- traux	14 974,00 €	Etat / DETR	7 487,00 € (50 %)	
		Réserve parlemen- taire	2 995,00 € (20 %)	4 492,00 €

Quelques travaux d'électricité ont également été effectués à l'église de Triaucourt et la porte de l'église de Senard a été repeinte par l'entreprise XD PEINTURE, pour un montant d'environ 2 000 €.



Saint Joseph



*Saint Nicolas, patron de
la paroisse, et Saint
Louis (roi de France au
XIIIème siècle)*



*Vitraux du chœur :
scènes de la vie du
Christ*

La bibliothèque - Mairie de Triaucourt



HORAIRES

MARDI : 15h45 – 17h45

MERCREDI : 14h – 16h

SAMEDI : 14h – 15h

Pendant les vacances scolaires

MERCREDI : 14H - 16H

SAMEDI : 14H –15H

Quelques chiffres...

130 lecteurs actifs sur les 170 inscrits

25 nouveaux inscrits

3 000 documents propres à notre bibliothèque et

1 000 prêtés par la Bibliothèque Départementale de la Meuse : romans, documentaires pour jeunes et adultes, revues, CD ...

88 livres achetés et 90 livres donnés en 2017 grâce à la subvention de la commune et aux généreux donateurs.

Plus de 700 heures de bénévolat.

Prêt gratuit pour les jeunes.

**Cotisation annuelle de 5 €
pour les adultes.**

Vous avez la possibilité de consulter sur place et gratuitement tous les ouvrages et notamment les « presse books » qui regroupent tous les articles de journaux concernant la commune depuis 2000.

Les activités de la bibliothèque

20 animations pour jeunes et adultes ont jalonné cette année 2017

Les enfants ont pu profiter des histoires racontées à l'aide du raconte-tapis, du kamishibai, du tapis de lecture ou du dessin animé.

Cette dernière activité était nouvelle et a enchanté les enfants qui ont colorié des planches capturées ensuite grâce à une application et enfin projetées sous forme de dessin animé.



La fabuleuse histoire des dinosaures racontée par le dessin animé réalisé par les enfants.



Au niveau scolaire et dans le cadre du prix des Incorruptibles, 2 bénévoles lisent aux élèves des albums.

Ces derniers profitent aussi des autres animations comme ici avec le tapis de lecture sur les saisons qui a allié musique, art, poésie et histoires.

Suivez notre actualité sur le site de la commune :
www.seuildargonne.fr ; rubrique : Vivre à Seuil.

Pour les adultes :

En janvier, une lecture de nouvelles, proposée par l'équipe d'Au fil de l'Aire. Un moment très apprécié.

En mars, une lecture aux résidents de l'Ehpad.

En avril, un premier atelier de livres détournés par pliage pour quelques mamies accompagnées de leurs petits-enfants qui ont découvert et apprécié cette activité.

En juin, une rencontre avec l'écrivain Daniel Arsand qui a remporté le prix Jeand'heurs fin 2016 : moment très intéressant et convivial.

En octobre, le café-lecture pour le prix Jeand'heurs 2017 : toujours un bon moment d'échanges au sujet de trois romans.

En octobre, à l'Ehpad, un atelier sur les livres détournés qui a enchanté les résidents faisant preuve d'habileté et de persévérance.

En novembre, dans le cadre du mois du film documentaire, la projection du film « Les enfants du dehors » en présence de la réalisatrice, Mariette Feltrin.

50 personnes ont apprécié ce film, le débat riche en remarques et le pot de l'amitié.

L'équipe des bénévoles (Marie-Thérèse, Francine, Marie-Claude, Nicole, Nathalie C, Nathalie K et Renée, qui vient de se joindre à nous) est toujours à votre disposition.

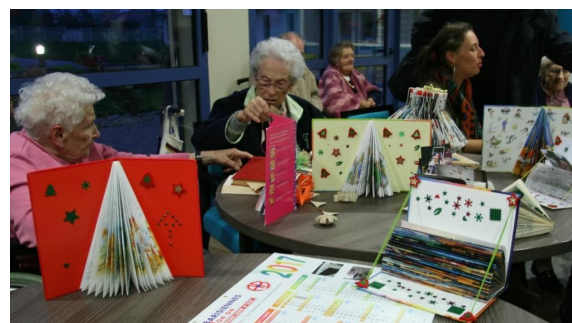
Vous désirez un roman, un documentaire... que nous n'avons pas actuellement en rayon, faites-le nous savoir et nous ferons le nécessaire auprès de la BDM.

Les bénévoles sont à la disposition des personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour leur apporter des livres à domicile.

N'hésitez pas à les contacter par l'intermédiaire de la mairie.



Rencontre avec Daniel Arsand



L'atelier livres détournés à l'EHPAD



« Les enfants du dehors »

Film documentaire

Camelia55.meuse.fr

Site mis à la disposition des lecteurs pour profiter des ressources en ligne :

la presse locale ou nationale, musique, jeux vidéos, films, soutien scolaire, code de la route...

Accès possible avec sa carte de lecteur.

Se renseigner à la bibliothèque.

Merci à la bibliothèque départementale pour son aide et à la commune pour l'achat des nouveautés.

L'école de Triaucourt



Les effectifs :

- **TPS / PS / MS / GS** : 27 élèves (Mme CHENET et Mme PEIFFERT le jeudi (jour de décharge de direction))
- **CP** : 14 élèves (Mme BAUER)
- **CE 1 / CE 2** : 24 élèves (Mme PRODHON)
- **CM 1 / CM 2** : 23 élèves (M. LEGAY)

Les activités et les projets

29 septembre 2017 : fête du sport

Les élèves de CE et de CM ont pu découvrir différents sports proposés par l'ACT au gymnase : initiation au tir à l'arc, judo, et tennis de table.

Les Incorruptibles :

Les enfants lisent 5 livres et choisissent l'album qu'ils préfèrent.

Pour les CM, il s'agit d'un travail en partenariat avec le collège.

Pour les autres classes, un partenariat a eu lieu avec la Bibliothèque municipale pour mettre en voix l'un des albums.

Sortie automnale pour les CE :

Début octobre, les élèves de CE ont pu sortir du cadre de l'école pour une ballade qui leur a permis d'observer les changements de la nature en cette jolie saison.

Opération jus de pommes :

Des pommes ont été apportées à l'école par des parents, voisins...

Un premier pressage a eu lieu fin septembre et un second en octobre. Cette année, une centaine de bouteilles a pu être revendue 2 € l'unité au profit de la coopérative scolaire lors du marché de Noël.

Projet vélo des CM :

Le projet permet de se rendre dans les villages aux alentours à vélo, afin de faire découvrir l'environnement proche des enfants.

Les élèves passeront le permis vélo avec la Sécurité Routière.

Monsieur LEGAY a déjà effectué 2 sorties vélo depuis le début de l'année scolaire.



Marché de Noël :

Il a eu lieu le 25 novembre 2017 et a connu un vif succès.

Raconte tapis à la bibliothèque :

Le vendredi 13 octobre, les maternelles et CP se sont rendus à la bibliothèque pour un raconte tapis.

Les maternelles sont ensuite allées se promener dans le village pour observer les caractéristiques de l'automne.

Cross du collège :

Le 20 octobre, les CM ont participé au cross du collège, projet de liaison CM2/6ème, avec remise de médailles et lots divers.

Concert pédagogique :

Le 20 octobre, les GS, CP et CE ont pu assister à un concert pédagogique autour des instruments à cordes : quatuor VI-VA à Clermont-en-Argonne.

Kamishibaïs à la bibliothèque :

Le 13 décembre, les maternelles et CP se sont rendus à la bibliothèque municipale pour écouter des Kamishibaïs contés et mis en scène par Mesdames Michel et Léger



Initiation aux jeux de raquettes pour les CE et CM :

Deux fois par semaine, les mardi et jeudi, du 7 novembre au 21 décembre, les élèves se sont rendus à la salle polyvalente pour s'initier au tennis de table et au tennis, en partenariat avec M. Jeannesson, Président de l'ACT, et M. Alain Prot.

Projet théâtre avec la Compagnie Azimuts de Montiers-sur-Saulx, en janvier 2018 :

10 ateliers de 45 min pour les élèves de maternelle et de CP auront lieu le mercredi matin du 10 janvier au 28 mars. Une représentation devant les parents est prévue.

Pour les CE et CM, les ateliers seront d'une durée de 1 h 30 chaque mercredi matin du 11 avril au 20 juin.



Visite du Père Noël pour les maternelles et CP :

Le 21 décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux élèves. Il leur a offert des livres, un jeu de société et des chocolats.

Pour le remercier, les enfants lui ont chanté des chants de Noël.

Piscine :

Les élèves pourront se rendre à la piscine tous les mercredis matin, à compter de janvier jusqu'en juin (de janvier à mars pour les élèves de CE et CM et d'avril à juin pour les GS et CP)

Animation Ludobus :

25 janvier 2018 : animation à travers des jeux de société de la TPS au CM2

Correspondance avec une classe nor-mande :

Les élèves de M. LEGAY entretiennent une correspondance avec une classe d'Hérouville-Saint-Clair, qui nous avait rendu visite l'an dernier.

Le projet d'une classe transplantée vers la fin de l'année scolaire est en réflexion.

Opération pièces jaunes :

Cette année encore, l'école participera à l'opération pièces jaunes programmée du 10 janvier au 17 février 2018

Spectacle de l'ACB (compagnie de théâtre de Bar-le-Duc):

Il aura lieu le 16 mars pour les élèves de maternelle et de CP et le 4 avril pour les CE et CM.

Le Centre de Secours

Photo : L'Est Républicain



Centre de Première Intervention Renforcé (C.P.I.R.) :

Le centre de secours a effectué 160 sorties en 2017, en hausse par rapport à 2016 (131), à savoir :

- 24 incendies,
 - 90 assistances à personne,
 - 16 accidents de la voie publique,
 - 10 opérations diverses,
- autre 20 sorties en tant que **chef de groupe**.

Les pompiers ont effectué **1130 heures** d'intervention et **51 000 heures à titre bénévole**, et ce, afin de permettre au centre de fonctionner, avec un effectif de **17 personnes** : 3 officiers, 2 infirmières, 2 sous-officiers, 1 caporal et 9 sapeurs.

Changement de carrière : Sa1 Marie LIONNET a décidé d'arrêter la partie incendie pour se consacrer exclusivement à la partie médicale en qualité d'infirmière du service de santé (képi rouge) à compter du 1^{er} juillet 17 ; elle devient infirmière au Service de Santé et de Secours Médical.

Double affectation au Centre de secours de Verdun et au CPIR Seuil : Sa1 Claude ARNOUT

Départs : Sgt Didier RITZENTHALER pour raisons personnelles et Sa1 Damien NUNES pour raisons professionnelles.

Galons :

- Nommés au grade de lieutenant : Lt David QUENTIN après 4 semaines passés à l'ENSOSP d'Aix-en-Provence et Lt Marie LIONNET.
- Nommé au grade de adjudant/chef : Adc Sébastien JOLLY
- Nommé au grade de sergent/chef : S/c Cédric PETITPAS
- Nommé au grade de 1^{er} classe : - SA1 Eric CAZIN

Formations : Ont reçu les diplômes suivants :

- Lt David QUENTIN de CDG (chef de groupe);
- SA1 Eric CAZIN de COD1/COD PLHR (conducteur d'engin incendie).

Médaille de bronze pour 10 années de service (Nouveau décret 2017-1155 du 10 juillet) :
Sa1 Stéphane DAGNET

Médaille Grand'Or: pour 40 années de service (Nouveau décret 2017-1155 du 10 juillet) :
Lt Michel ŒILLET

Recrutement en 2017 :

- Coralie DEBRYCKE en qualité d'infirmière de Passavant
- Sébastien REEB de Vaubécourt
- Marc DELZENNE de Triaucourt
- Donovan THIERY d'Autrécourt

La formation commencera en février pour un total d'heures de 196 heures chacun. Nous leur souhaitons une belle réussite.

Nous sommes encore et toujours à la recherche de personnels féminin et masculin pour assurer la pérennité du CPIR. **Contacteur : Lt David QUENTIN au 07.81.25.76.92.**

L'ensemble du personnel vous remercie pour l'accueil lors de la vente des calendriers et vous souhaite une bonne année 2018.

La vie associative



Argonne Club Triaucourt

Contact : Président: Dominique JEANNESSON
Tél : 06.87.55.99.40

E-mail : club-act@orange.fr

Site internet :
<http://act-argonneclubtriauxcourt.wifeo.com>

Manifestations 2017 :

8 janvier : Stage départemental de tennis de table

5 mars : organisation du critérium régional de tennis de table, salle polyvalente

juillet : gala de danse

9 juillet : randonnée l'Argonnaise

Plusieurs concours de belote et de tarot

Informations sur les sections :

B A D M I N T O N

Cotisation : 33 € / 50 €

Contact : S. Pirot - 03.29.70.61.94

Entraînements :

le mardi à partir de 20 h à la salle polyvalente

Z U M B A K I D S

Cotisation : 70 € (45 min)

Contact : D. Jeannesson - 06.87.55.99.40

Entraînements :

le samedi à 9 h 30, salle polyvalente avec Caroline Triquenot

M A R C H E

Cotisation : 40 €/an ou 2 € à chaque marche (coût de l'assurance)

Contact : D. Jeannesson - 03.29.70.76.72

Effectifs 2016/2017 :

257 adhérents dont **75** jeunes

Avec une même licence UFOLEP, les adhérents peuvent pratiquer plusieurs disciplines sans supplément de prix (sauf celles avec un intervenant ainsi que la section loisirs).

J U D O

Cotisation : 105 € / 145 €

Contact : C. Chaumont - 06.84.11.58.43

Entraînements :

le vendredi de 17 h 30 à 19 h, salle d'évolution de Vaubécourt et le lundi de 18 h à 19 h, salle des fêtes de Condé en Barrois, avec Clémentine Chaumont

F I T N E S S

Cotisation annuelle : 90 €

Contact : P. André - 03.29.70.67.11

Entraînements :

le lundi de 19 h 30 à 20 h 30, à la salle polyvalente, avec Caroline Triquenot



ZUMBA ADULTES

Cotisation annuelle : 90 €

Contact : B. Ganassali - 06.31.03.44.91

Entrainements :

le mercredi de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes de Triaucourt, avec Caroline Triquenot

GYM DOUCE

Cotisation : 90 €

Contact : M-C Michel - 03.29.70.64.67

Entrainements :

le vendredi de 17 h à 18 h, à la salle polyvalente avec Caroline Triquenot

GYM TRES DOUCE

Cotisation : 90 €

Contact : M. HUMBERT - 03.29.70.78.09

Entrainements :

le vendredi de 16 h à 17 h, à la salle polyvalente avec Caroline Triquenot

TENNIS DE TABLE

Cotisation : 33 € / 50 €

Contact : A. Prot - 03.29.70.77.37

Entrainements le mardi de 18 h à 19 h pour les jeunes et à 19 h pour les adultes, à la salle polyvalente.

Equipes en championnat.

LOISIRS

Cotisation : 30 €/an ou 2 € à chaque participation

Contact : Michel Détante -06.82.50.31.78 ou Martine Humbert—03.29.70.78.09.

Tous les lundis de 14 h à 18 h, à la salle des fêtes

Une réduction de 10 € est accordée à partir de la deuxième inscription d'un même foyer (même adresse), 15 € à la troisième et 20 € à la quatrième.

TIR à L'ARC

Cotisation 33 € / 50 €

Contact : L. Philippot - 03.29.70.64.90

Entrainements le jeudi de 20 h à 22 h (adultes) et samedi de 14 h à 15 h 30 (jeunes), à la salle polyvalente

Les archers participent à de nombreux concours en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine tout au long de l'année.



Tir à l'arc - au 1er, plan, la championne de France UFOLEP, Gladys Quattrone

Manifestations 2018 :

Stage départemental de tennis de table
Organisation du critérium régional de tennis de table, salle polyvalente

13 janvier : rencontre inter-club de tir à l'arc, salle polyvalente

13 janvier : concours de belote à 13 h 30 salle des fêtes

3 février : concours de belote à 13 h 30 salle des fêtes

4 mars : concours de belote à 13 h 30 salle des fêtes

2 avril : concours de belote à 13 h 30 salle des fêtes

8 avril : concours régional de tir à l'arc

10 juin : randonnée l'Argonnaise

Bonne année sportive 2018.
Les membres du bureau de l'ACT

Les membres de l'ASCC Seuil d'Argonne se sont réunis le 24 juin 2017 pour leur assemblée générale annuelle. Le président remercie, au nom du club, la Commune, la Communauté de Communes, les sponsors, l'encadrement et toutes les personnes qui ont œuvré au bon fonctionnement de l'année. Le bilan de l'année écoulée est ensuite fait :

La saison commence plutôt bien pour **l'équipe fanion** car au bout de 6 journées, elle se classe 3^{ème}. La suite sera plus mitigée car des résultats en dents de scie feront que l'équipe se classera 6^{ème} sur 12 à la mi-saison.

La 2^{ème} partie de saison sera plus compliquée en raison d'un effectif fortement restreint avec une vague importante de blessés. Les résultats seront en baisse et l'équipe finira la saison à la 7^{ème} place. L'objectif de maintien est assuré, mais l'équipe dirigeante a cependant quelques regrets car avec un peu plus de chance et moins d'absents, les résultats auraient certainement été meilleurs.

Au niveau des coupes, **l'équipe fanion sera sortie au 1^{er} tour de la Coupe de France** en perdant 2-0 contre Fains Veel (1^{ère} division) avec une équipe fortement diminuée. Entrant donc au 2^{ème} tour de Coupe de Lorraine, l'équipe franchira les tours jusqu'au 4^{ème} tour en battant successivement Contrisson, club de 2^{ème} division (1-1 et 3-1 tab) et Revigny, club de 2^{ème} division (2-2 et 6-5 tab).

Le parcours s'arrêtera à ce tour après une défaite contre Haironville, club de 2^{ème} division (4-1). Rebasculée au 3^{ème} tour de la Coupe de Meuse, l'équipe fanion affronte de nouveau Haironville et s'incline à nouveau 3-1 après un non match.

Saison moyenne pour l'équipe A, mais objectif atteint : elle est maintenue en 2^{ème} division.



Equipe Seniors 2017/2018

Equipe réserve :

A l'instar de l'équipe A, **l'équipe réserve** démarre la saison sur les chapeaux de roue et, après plusieurs bons résultats, se classe 3^{ème} sur 10 après 10 journées.

Cette équipe, très équilibrée, va enchaîner les bons résultats toute l'année malgré les mêmes problèmes d'effectif. Toujours motivée et combative, celle-ci ne s'est jamais désolidarisée et a continué à enchaîner les rencontres.

Au final, l'équipe terminera 3^{ème} **sur 10 sur le championnat principal**. Basculée dans le chapeau B des Play Off pour une montée en 3^{ème} division, l'équipe va malheureusement payer le manque d'effectif par plusieurs forfaits et un forfait général, laissant d'énormes regrets à l'équipe dirigeante.

Pour la Coupe Meuse B l'équipe s'incline au 1^{er} tour face à Belleray B (2-2 et 3-2 tab), club évoluant en 3^{ème} division. **Belle performance** malgré la défaite.



Pour la première année depuis bien longtemps, le club a réussi à engager une équipe U15 pour la deuxième partie de saison, ce qui montre l'évolution de l'école de foot locale.

Les résultats seront en dents de scie, mais le bilan est correct pour cette jeune équipe, qui termine en milieu de tableau.

Le club a aussi engagé une équipe U13 mais, malheureusement, des problèmes d'effectif vont empêcher l'équipe d'être compétitive toute la saison. Malgré tout, le plaisir et la bonne humeur ont régné tout au long de la saison.

Complétant notre panel d'équipes jeunes, l'équipe U9 a elle aussi connu une année correcte. Tous les plateaux ont été faits, excepté un en seconde partie de saison. L'effectif limité de 7 joueurs a tenu toute l'année.



Enfin, pour finir, l'école de foot avec les U7 a été représentée aux quatre coins de la Meuse. Ils ont tous participé avec motivation et surtout plaisir aux différents plateaux qui se sont déroulés les samedis.

Pour les catégories U7 et U9, il y a une forme de championnat, mais il n'y a pas de classement. Le but est d'enseigner le plaisir du jeu avant la compétition réelle. Objectif atteint, puisque l'ensemble des jeunes étaient ravis au terme de ce championnat.



Pour finir, petit clin d'œil à nos arbitres, **Jean-Paul FRANCOIS, Patrick FABRE et Marie LIONNET**, qui officient tous les dimanches sur les terrains du département et qui nous permettent d'être en règle avec les lois de la FFF.

A noter la fin de carrière de Jean-Paul après 27 ans et 1000 matchs de bons et loyaux services pour le club.

Plusieurs manifestations seront organisées par la Commission Evènements du club en 2018 (tournoi futsal, tournoi estival, théâtre, tournoi de pétanque...)

Le club est toujours recruteur de joueurs pour ses équipes Séniors (à partir de 16 ans avec surclassement), mais il accueille aussi les jeunes de tous âges, ainsi que les personnes voulant apporter leur concours au sein du club.

Le club remercie les habitants de la Commune pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à ses membres lors de la tournée des calendriers, ainsi que lors des évènements organisés sur la Commune. Le club leur souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Le club remercie également toutes les personnes qui ont fait des dons de quelque manière au club (coupes, lots...)

Responsables :

Equipe Seniors A : G. Deswartvaeger et C. Fabre

Equipe réserve : Non réengagée cette année, faute de joueurs

Responsable U15 : G. Deswartvaeger et C. Malherbe

Ecole de Foot :

Responsable Général : J. Bertin

Responsable U6-U7 : J. Bertin

Responsable U8-U9 : P. Beaumann

Cotisations annuelles 2016-2017 :

Ecole de foot : 30, 35 et 45 €

selon les catégories

Séniors : 65 € + 30 € de caution



Comité des Fêtes et de la Culture de Seuil d'Argonne

Comité des Fêtes et de la Culture

Président : Denis Jeannin

Animations 2017 :

- 6 et 7 mai : rassemblement des Sid'Errants (verre de l'amitié offert par le Comité)
 - 7 mai : baptêmes gratuits de side-cars de 10 h à 12 h avec les Sid'Errants
 - 9 juillet : participation dans l'organisation de la randonnée l'Argonnaise
 - 26 août : feu d'artifice
 - 26/27 août : fête des familles (3 tickets offerts à chaque enfant résidant à Seuil d'Argonne)
 - 9 décembre : Saint Nicolas : projection du film Paddington 2, suivi du passage de Saint Nicolas.
Pour clore la journée, goûter
- 11 séances de cinéma

Animations 2018 :

- Fête du court-métrage
 - Mai : Rassemblement des Sid'Errants (verre de l'amitié offert par le Comité)
 - 10 juin : participation dans l'organisation de la randonnée l'Argonnaise
 - 25 août : feu d'artifice
 - 25/27 août : fête des familles (3 tickets offerts à chaque enfant résidant à Seuil d'Argonne)
 - Novembre : exposition « L'école entre les deux guerres »
 - 8 décembre : Saint Nicolas
- 10 séances de cinéma

Merci à la commune pour la subvention et le prêt de la salle des fêtes
Merci à la Communauté de Communes « De l'Aire à l'Argonne » pour la subvention.
Merci à l'association Les Roudoudous pour sa participation aux séances de cinéma.
Merci à tous nos sponsors.

Bonne année culturelle et festive 2018
Denis Jeannin et son équipe



Les Roudoudous

Présidente : Christine FIAUX

Manifestations et sorties en 2017 :

* Cinéma :

- 28 janvier : « Demain tout commence »
- 25 février : « Dalida »
- 20 mars : « Raid dingue »
- 29 avril : « Chacun sa vie »
- 27 mai : « A bras ouverts »
- 23 septembre : « Les hommes du feu »
- 28 octobre : « Ôtez moi d'un doute »
- 10 novembre : « Les enfants du Dehors »
- 9 décembre : « Paddington 2 »

- * 8 et 9 avril : Bourse printemps été
- * 7 mai : 1ère brocante
- * 30 juin : Repas annuel de l'association au Bowling à Fains
- * 2 septembre : sortie au Royaume de Verdun
- * 7 septembre : participation à la fête champêtre à l'étang communal
- * 16 septembre : sortie en bus à la Mer de Sable à Ermenonville
- * 7 et 8 octobre : bourse automne hiver
- * 20 octobre : assemblée générale

Prévisions en 2018 :

- * 20 mai : 2ème brocante avec la participation des Sid'Errants
- * 02 juin : repas annuel au Mini Golf de Bar-le-Duc
- * 16 juin : sortie Accrobranche à Sivry-sur-Meuse
- * 15 septembre : sortie à Disneyland Paris

Nouveauté :

Vente de sacs au bénéfice
de l'association
« Les Roudoudous »



Les Coucoux

Président : Philippe MOUTON

Site internet : <http://coucouxdetriaucourt.free.fr>

L'appel lancé dans le dernier bulletin communal n'a pas été suivi d'effet, mais il n'est pas trop tard pour devenir adhérent de notre Club. Cela peut être fait à tout moment de l'année.

En hiver, nous nous retrouvons les samedis à la salle polyvalente de 12 h à 14 h et dès le printemps sur notre terrain à Aubercy.

La date pour notre rencontre n'a pas encore été fixée pour l'année 2018, cette rencontre ayant dû être annulée en 2017 en raison d'une météo peu propice.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président au 06 38 51 72 61.
A bientôt et bonne année à tous !

**Date à retenir :
le 5 mai 2018 de 10 h à 17 h :**

Journée d'initiation gratuite à l'aéromodélisme
sur notre terrain à AUBERCY, avec trois avions
école en double pilotage



Au Plaisir des Aiguilles

Présidente : Ginette DOLIZY

Par des mots aussi simples que chaleureux, l'Association « Au Plaisir des Aiguilles » remercie très sincèrement toutes les personnes présentes, aidants, donateurs, acheteurs, de nous apporter cet immense encouragement à continuer dans le sens statutaire de partage, dans un certain bonheur diffusé vers autrui. C'est là notre but principal.

Dans une complicité naturelle, nos offres participantes pour l'année 2017 ont été multiples ; elles se composent sur le plaisir exprimé des receveurs. Cette joie donnée est un retour si prenant qu'il nous propulse sans précédent vers une application continue.

C'est dans cette même volonté que nous allons œuvrer pour l'année 2018 : dons de diverses fondations médicales, aides vers des tombolas caritatives et locales, offres de petits présents vers les aînés du village, des environs et autres, cadeaux surprises vers des enfants malades.

Par la réalisation du travail de chacune, par le déroulement d'un **loto programmé pour le dimanche 11 mars 2018 après-midi** à la salle des fêtes de Triaucourt, nous appliquerons toute décision donatrice possible.

Je me fais porte-parole des membres de l'association pour venir présenter à chacune et chacun tous nos vœux les plus sincères, accompagnés de nos souhaits de parfaite santé pour l'année 2018.

De nouveau, un grand merci à tous.

La Présidente, Ginette DOLIZY

L'année 2017 se termine et notre structure a connu ces derniers mois une petite baisse de dossiers, mais de nouveaux arrivent, et c'est tant mieux pour maintenir les 14 personnes que nous employons (11 CDI et 3 CDD) + l'assistante technique GRH qui gère, entre autres, les plannings, les appels téléphoniques, etc.

Nous recherchons actuellement des aides à domicile puisque nous devons faire face, en 2018, à un départ en retraite prévu en avril et à un arrêt de travail.

Un petit rappel sur les bénévoles qui œuvrent au sein de l'association, avec l'aide de la Fédération ADMR à VERDUN :

Mmes Josiane BIGUIGNET et Valérie GILBIN se déplacent chez les clients pour notamment le renouvellement des dossiers et la création des nouveaux ; elles assistent aussi aux rendez-vous des assistantes sociales qui visitent les clients.

Monsieur Pierre MATHIEU est trésorier.

Monsieur Serge FOURREAUX est délégué FILIEN (assistance téléphonique à domicile) et exécute quelques tâches administratives au bureau.

Monsieur Louis IGIER distribue des factures et récupère les chèques de règlement. Certains clients ne sont pas encore en prélèvement.

Monsieur Alain NOEL, Président, très dévoué à sa fonction, car aussi Président de l'ADMR de REMBERVAL

Madame Marie Madeleine MOUTON, Vice-présidente, gère quelques tâches administratives et une partie de l'organisation des réunions des salariées, du conseil d'administration et assemblée générale : convocations, réservation des salles, copie de documents, achat de fournitures.

Nous nous sommes réunis le 7 décembre avec les aides à domicile pour fêter la fin de l'année et leur remettre leur cadeau de Noël ; nous étions accompagnés d'une partie des membres du Conseil d'Administration, en toute convivialité.
Bonne année à toutes et à tous.

Pôle Médico-social

Ruelle Jeanne George
55250 TRIAUCOURT

Tél. : 03 29 70 65 16



www.seuildargonne.fr

Le site internet relate, en temps réel, tous les événements passés, présents ou à venir au sein de la Commune.

Les associations désirant promouvoir une manifestation ou une information peuvent prendre contact avec l'administrateur via le formulaire de contact du site ou à l'adresse mail suivante :

mairiedeseuil55@orange.fr



<https://www.facebook.com/Commune-de-Seuil-dArgonne>

Liker la page Facebook de la Commune vous permettra d'être prévenus, sur votre page personnelle, de la publication d'un nouvel article sur le site.

Etat civil

Naissances

Lana REZGUI MEDINA, le 31.03.17

Lina LOIX, le 24.09.17

Garance KREBS, le 25.09.17

Nolan ETIENNE, le 23.10.17

Décès

Alain DUMANOIT, le 23.01.17

Georgette JANNOT veuve MICHEL (EHPAD), le 24.01.17

Henri COLLIGNON (EHPAD), le 29.09.17

Erminio RIVELLINI (EHPAD), le 29.09.17

Colette HUMBERT veuve RAMBERT, le 27.10.17

André MALJEAN D'ADDA (EHPAD), le 09.11.17

Roberto GAMBINO, le 20.11.17

Mariages

M. Olivier FIZE et Mme Evelyne GRAUSS,
le 08.07.17

M. Hervé MAINSANT et Mme Nathalie DAUTREMER,
le 19.08.17



Le recensement de 2017

En 2010, lors du dernier recensement, la Commune de Seuil comptait 517 habitants.

Suite au recensement effectué début 2017, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) comptabilise :

- 422 habitants à Triaucourt
- 66 habitants à Senard
- 31 résidents à l'EHPAD

soit un **total de 519 habitants sur la Commune de Seuil d'Argonne.**



Démarches administratives

CARTES D'IDENTITE

Depuis le 14 mars 2017, il est possible d'effectuer les démarches pour la carte nationale d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales.

La procédure d'authentification par les empreintes permet de lutter contre la fraude documentaire et à l'identité, de garantir l'authenticité des titres ainsi qu'un renouvellement rapide et simplifié (par la réutilisation des informations contenues dans le titre à renouveler).

La mairie de Seuil n'étant pas équipée de ce dispositif de recueil d'empreintes digitales, les personnes désirant faire une demande doivent se rendre en mairie de Bar-le-Duc, Revigny, Verdun, Varennes-en-Argonne...

Une pré-demande peut être faite en ligne mais la présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.

Rappel : la carte d'identité d'un majeur est valable 15 ans et celle d'un mineur est valable 10 ans.

PACS

A compter du 1er novembre 2017, les officiers de l'Etat Civil - donc les maires - ont compétence pour enregistrer les nouvelles déclarations de PACS, ainsi que pour enregistrer les modifications et dissolutions des PACS dont la conclusion a fait l'objet d'un enregistrement par les tribunaux d'instance avant le 1er novembre 2017 (articles 48 et 114 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21ème siècle).

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement - c'est obligatoire !

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent effectuer une Journée Défense et Citoyenneté à l'âge de 17 ans.

A la fin de cette journée, un certificat individuel de participation est remis à chaque participant. Ce certificat sera demandé lors de toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : BEP, CAP, baccalauréat, permis de conduire, etc.

A l'âge de 16 ans et dans les trois mois qui suivent leur anniversaire, les jeunes Français doivent donc se faire recenser à la mairie de leur domicile, munis des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Nouveaux habitants

Il est demandé aux nouveaux habitants de bien vouloir se faire connaître en mairie dès leur installation. Il pourra, ainsi, être procédé à leur inscription pour le ramassage des ordures ménagères et sur la liste électorale (**rappel** : pour pouvoir voter en 2019, il faudra être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018).

Les bornes de recharge pour véhicules électriques

La FUCLEM est la structure départementale des énergies de la Meuse. C'est l'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique de l'Électricité (AODE). C'est une collectivité territoriale créée en 1997 sous la forme d'un Syndicat Mixte qui regroupe, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'ensemble des 501 communes du département.

La FUCLEM permet à ses collectivités adhérentes de bénéficier de règles identiques de gestion du réseau électrique concédé, de bénéficier de l'appui d'une structure face au Concessionnaire ENEDIS, de bénéficier de services et d'avantages financiers importants liés au contrat de Concession, pour l'effacement des réseaux secs et la rénovation de l'Eclairage Public.

En juillet 2015, la FUCLEM a répondu à un appel à la manifestation d'intérêt d'investissements (AMII) lancé par l'ADEME dans le cadre de son Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), pour aider au déploiement des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE). Avec pour objectif de déployer des points de recharge sur un territoire.

Pour répondre au cahier des charges de l'ADEME, une étude a été menée sur le département de la Meuse pour définir les communes où seront posées les bornes de recharge. 44 emplacements ont été proposés aux communes concernées et chacune a choisi le quartier ou la rue où sera implantée sa borne de recharge. Un groupement de commandes a été créé pour ce projet.

Ce projet permettra de développer la mobilité électrique sur tout le territoire de la Meuse et au-delà. Avec le concours des services du Conseil Départemental, le cabinet ARTELIA Ville & Transport a été recruté pour piloter le projet et une convention a été signée avec ENEDIS afin d'optimiser les raccordements de bornes en fonction de leurs localisations.

C'est l'entreprise SPIE City Networks qui a obtenu le marché des travaux et de maintenance pour la pose des 44 bornes de recharges sur l'ensemble du département de la Meuse.

Le coût du projet (€ HT):

Maîtrise d'œuvre	43 500 €
Achat des 44 bornes.....	199 000 €
Travaux	215 000 €
Raccordement électrique.....	90 000 €
Raccordement télécom	7 500 €
Maintenance sur 3 ans.....	79 500 €
Total.....	634 500 €

Le plan de financement :

<i>Financier</i>	<i>Taux</i>	<i>Montant</i>
ADEME	29 %	183 000 €
FUCLEM	27 %	172 500 €
FNADT	24 %	152 000 €
Communes	20 %	127 000 €

Aujourd'hui, 42 bornes sont déjà installées par SPIE City Networks et raccordées au réseau Basse Tension par ENEDIS.

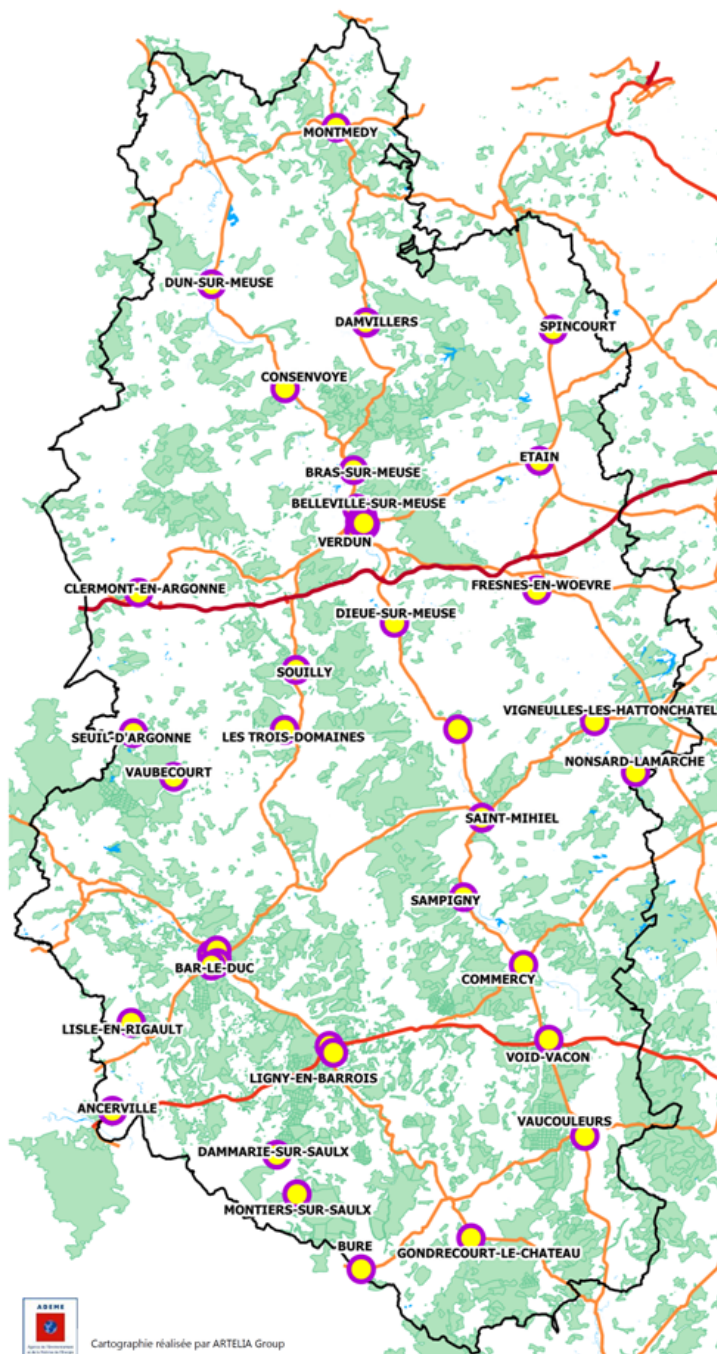
Depuis le 19 décembre, nous entrons dans la phase de mise en service et de réglage des bornes (Liaisons téléphoniques, fonctionnement des terminaux, test de recharge, simulation de pannes ...). Durant cette phase, les essais se font à distance, les voyants passent au vert, au rouge, clignotent, s'éteignent etc. **Les bornes seront toutes opérationnelles au cours du 1^{er} trimestre 2018.**

Ces 44 bornes permettront de disposer de 87 points de recharge en Meuse :

- 43 bornes accélérées dans 32 communes (1 borne = 2 points de charge); une borne de ce type est installée sur la place Lucien Poincaré, en phase finale d'installation— temps de charge env 2h
- 1 borne rapide à Ligny en Barrois (1 seul point de charge) - temps de charge : 1/2h env

La FUCLEM a contractualisé avec la plateforme d'interopérabilité GIREVE, ces badges pourront également être utilisés sur d'autres réseaux de bornes de recharge interopérables.

Le comité syndical a pris la décision d'offrir la recharge sur bornes, aux propriétaires de véhicules électriques pour toute l'année 2018. Le mode opératoire sera communiqué dès que seront connues les modalités pratiques de l'utilisation de ces équipements.



Quelques rappels...

LE PLAN LOCAL D'URBANISME :

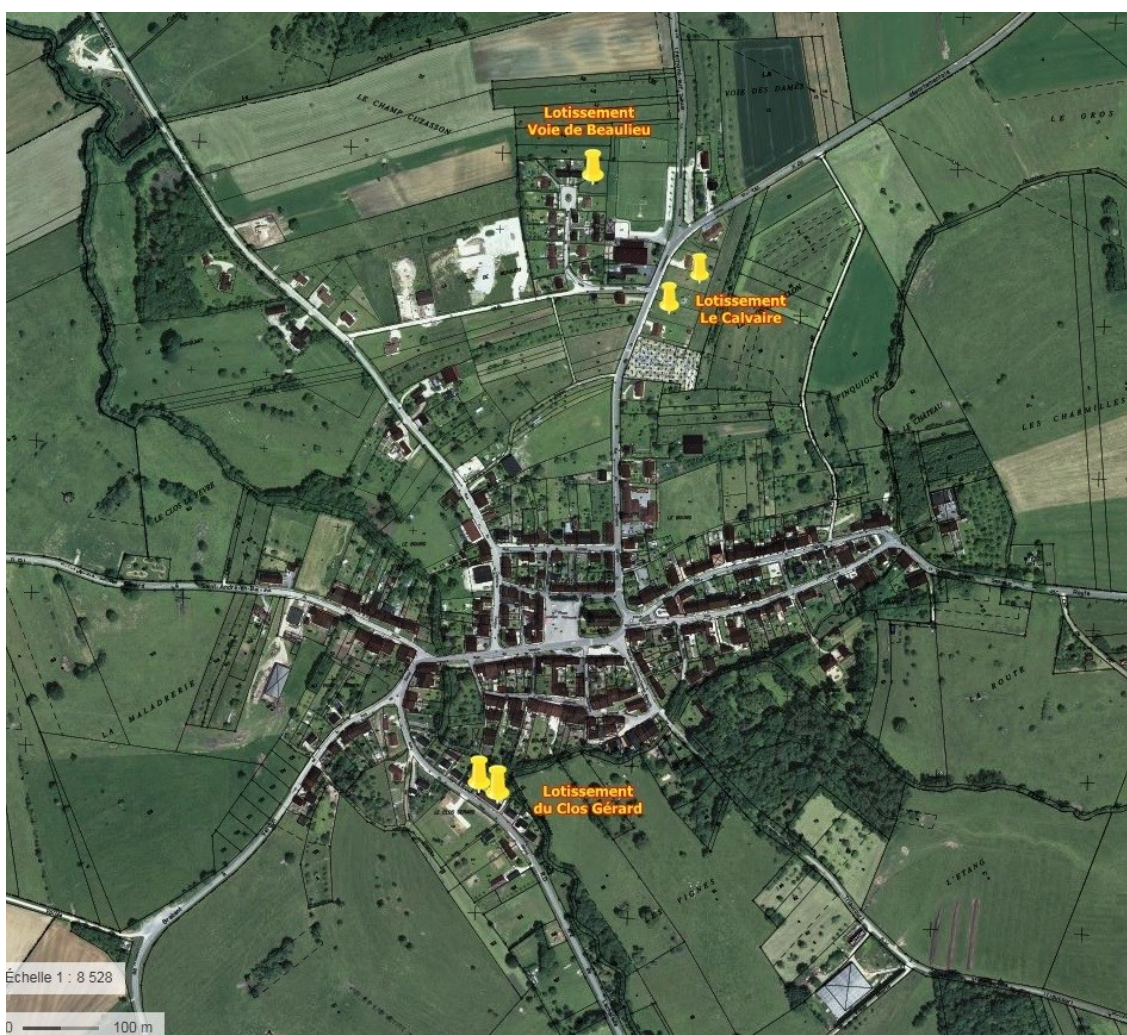
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) instaure des règles en matière de construction, selon un zonage.

Si vous avez un projet de construction quel qu'il soit (appentis, atelier, piscine, bâtiment professionnel ou agricole...), pensez à vous renseigner au préalable sur la constructibilité et, le cas échéant, sur les règles opposables.

TERRAINS A BATIR :

La Commune dispose de 5 parcelles viabilisées à construire, au prix de 11 € le m² :

- 1 parcelle Lotissement Voie de Beaulieu à Triaucourt (1 049 m²)
- 2 parcelles Lotissement Le Calvaire à Triaucourt (1 521 et 1 459 m²)
- 2 parcelles rue du Clos Gérard à Triaucourt (847 et 874 m²).



CIMETIERES : TARIFS DES CONCESSIONS OU CAVURNES

- **30 ans** : 50 € (renouvelable)
- **50 ans** : 100 € (renouvelable)
- **perpétuelle** : 1 500 € (l'achat d'une concession perpétuelle étant uniquement possible au moment du décès)